



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

## SEANCE DU 17 OCTOBRE 2016

**OBJET :** 2016-22AG  
Modification des conditions suspensives pour l'acquisition terrain CHORGES

Nombre de membres en exercice	43
Nombre de membres présents	23
Nombre de membres présents (voix délibérative)	23
Nombre de suffrages exprimés :	
<input checked="" type="checkbox"/> Pour	23
<input checked="" type="checkbox"/> Contre	0
<input checked="" type="checkbox"/> Abstention	0
Date de la convocation	10/10/2016

L'an deux mille seize, le dix-sept octobre à 09H00, les membres composant le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Electricité des HAUTES-ALPES dûment convoqués par son Président à l'Hôtel du Département à GAP, se sont réunis sous la présidence de M. MOULLET Albert, Président du SyME05.

**Etaient présents** (voix délibératives) : M. DAVIN Roland, M. LAURENS Alain, M. TROCCHI Jean-Marie, M. GAYDON Albert, M. CHEVAL Jérôme, M. BOUCHIE Thierry, M. GOURY Dominique, M. BOREL David, M. BONNET Jean-Pierre, M. AUDIER MARC, M. DOU Jean-Claude, M. ROCHAS Bruno, M. ALLARD Daniel, M. LEPEINGLE Patrick, M. ALLARD LATOUR Bernard, M. MOULLET Albert, Mme BERTRAND Dominique, M. ARNAUD Jean-Michel, M. BERAUD Michel-Laurent, M. AUBERT Christian, M. LEYDON Louis, M. MAGNE Jean-Claude, M. DAGHENA Carlo.

**Soit 16 collèges représentés par vingt-trois délégués sur les vingt et un collèges ayant quarante trois délégués.**

**Etaient excusés** : M. FABRE Claude, M. VIGNAL Marc, M. CANNAT Marcel, M. LAUBE Éric, M. SARRAZIN Bruno, M. AUBERT Daniel, M. DECHANET Michel, M. PRAT Jean-Denis, M. BRISSON Pierre, M. CHEYLAN Maryvon, M. TOURRES GUY, M. AMOURIQ Guy.

**Assistés de** : M. RAIZIN Stéphane, Directeur Général des Services ; Mme LEBRUN Nadine, Responsable Administrative et Financière ; M. BOUILHOL Didier, Responsable Agence Sud ; Mme PEYRON Magali, Assistante de direction ; M. NICOLAS Christian, Responsable Agence Nord ; M. LECLERE Pierre-Jean, Responsable Agence Centre ; M. FARDELLA Cyrille, Technicien Agence Nord.

**Secrétaire de séance** : Mme BERTRAND Dominique

**OBJET : 2016-22AG**

**Modification des conditions suspensives pour l'acquisition terrain CHORGES**

Vu la délibération N° 2015-33 AG du 17 décembre 2015 fixant les conditions de promesse de vente pour l'achat de deux parcelles de terrain situées à CHORGES Grand Ile Nord pour y construire nouveaux locaux pour le syndicat permettant de disposer de plus de bureaux, de places de parking, d'un site de stockage d'appareillages électriques.... ;

Vu la promesse de vente signée le 1<sup>er</sup> juillet 2016 – chapitre « conditions suspensives et réserves » et le sous chapitre « obtention d'un permis de construire » ;

Vu le délai de 6 mois dont le terme au 1<sup>er</sup> janvier 2017 est insuffisant pour procéder à toutes démarches préalables au permis de construire ;

Monsieur le Président demande aux membres du bureau de remplacer la condition « d'obtention du permis de construire » par « obtention d'un certificat d'urbanisme de type B ».

OUI l'exposé du Président

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :**

- ✓ Accepte la proposition du Président,
- ✓ Autorise le Président à signer un avenant à la promesse de vente signée le 1<sup>er</sup> juillet 2016 afin de remplacer la condition « d'obtention du permis de construire » par « obtention d'un certificat d'urbanisme de type B ».

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Président

A. MOUL

